



Bases sur lesquelles sont formalisés les avis et interprétation à la suite des essais de diagnostic réalisés dans la portée d'accréditation Cofrac, Essais, n°1-2250

Avant-propos

Pour l'ensemble des analyses réalisées par les quatre Laboratoires Nationaux de Référence hébergés par l'Unité Virologie Immunologie Porcines (VIP), une interprétation des résultats obtenus avec les méthodes utilisées est définie dans les normes, notices de kit ou procédures correspondantes. Les avis et interprétations, conformes au paragraphe 7.8.7 de la norme NF EN ISO/CEI 17025 et basés sur la synthèse de l'ensemble des résultats concernant un prélèvement ou différents prélèvements d'un même animal ou d'un même élevage, sont émis par des scientifiques habilités et sont définis dans la procédure P.VIP.ESS.G5, consultable sur demande.

Peste porcine classique (PPC)

Les principales origines de demande de diagnostic sont les suivantes :

- enquête de sérosurveillance en abattoir mise en place par la Direction Générale de l'Alimentation (DGA),
- contrôles réguliers dans certains types d'élevages : sélection, multiplication à titre d'exemple,
- détection de lésions caractéristiques sur les carcasses de porc à l'abattoir (inspection vétérinaire) ou au laboratoire, à la présence de signes cliniques évocateurs en élevage (éleveur, vétérinaire sanitaire),
- enquête de sérosurveillance des maladies contagieuses chez les sangliers tués à la chasse,
- découverte de cadavres de sangliers dans la nature (réseau SAGIR).

Les analyses de première intention (ELISA pour la sérologie et PCR pour la virologie) sont réalisées par les laboratoires départementaux agréés par la DGA. Les échantillons à l'origine de résultats positifs ou douteux après analyses de première intention sont envoyés pour confirmation ou infirmation au laboratoire national de référence (LNR). Selon le type d'échantillons reçus et les commémoratifs dont il dispose, le LNR met en œuvre les essais adaptés. Dans un contexte hors suspicion, en raison des communautés antigéniques importantes entre le virus de la PPC et les pestivirus des ruminants, tout échantillon trouvé douteux ou positif par ELISA doit être systématiquement analysé par neutralisation virale différentielle PPC et Border Disease (BD).

Dans le cas de suspicion clinique ou lésionnelle (forte mortalité en élevage par exemple), le laboratoire agréé ou le LNR utilise des techniques d'analyses rapides de détection d'anticorps (ELISA) ou de génome viral (RT-PCR) complétées, en cas d'obtention d'un résultat douteux ou positif, d'une technique de référence comme la quantification des anticorps neutralisants le virus (pour la sérologie), ou l'isolement viral sur culture cellulaire (pour la virologie). Les analyses de Peste porcine africaine (PPA) sont toujours menées en parallèle, car le diagnostic clinique ne permet pas de faire la différence entre les deux maladies.

Maladie	Intitulé de la méthode	Références internes LNR
PPC	Recherche d'anticorps contre la peste porcine classique par la technique ELISA	DÉCISION DE LA COMMISSION <u>2002-106/CE</u> du 1er février 2002
	Recherche d'anticorps contre la peste porcine classique par la technique de neutralisation virale et immunochimie sur culture cellulaire (I.F. ou I.P.)	
	Détection d'anticorps contre la border disease par la technique de neutralisation virale et immunochimie sur culture cellulaire (IF ou IP)	
	Méthode pour la mise en évidence et l'identification des pestivirus sur culture cellulaire par immunofluorescence	
	Détection du génome du virus de la peste porcine classique par RT-PCR temps réel	

Peste porcine africaine (PPA)

Cette maladie fait l'objet d'un plan de surveillance événementielle par la DGAI. Un diagnostic virologique et/ou sérologique est systématiquement mené en cas de suspicion clinique ou lésionnelle de Pestes Porcines, car ces deux maladies PPC et PPA peuvent présenter les mêmes manifestations cliniques.

De plus, des analyses sérologiques peuvent être menées pour le compte des opérateurs lors des exportations de porcs.

Les analyses de première intention (ELISA pour la sérologie et PCR pour la virologie) sont réalisées par les laboratoires départementaux agréés par la DGAI. Les échantillons à l'origine de résultats positifs ou douteux après analyses de première intention sont envoyés pour confirmation ou infirmation au laboratoire national de référence (LNR). Selon le type d'échantillons reçus et les commémoratifs dont il dispose, le LNR met en œuvre les essais adaptés. Le LNR réalise une seconde analyse ; si un résultat douteux ou positif est obtenu par ELISA ou PCR, ce résultat doit être confirmé par une autre technique sérologique (IFMA) ou virologique (isolement du virus sur culture cellulaire).

Maladie	Intitulé de la méthode	Références internes LNR
PPA	Recherche d'anticorps par la technique ELISA	DÉCISION DE LA COMMISSION <u>2003/422/CE</u> du 26 Mai 2003 approving an African swine fever diagnostic manual
	Recherche d'anticorps par IFMA	
	Détection du génome du virus par PCR temps réel	
	Isolement viral sur culture cellulaire et identification par hémadsorption	

Maladie d'Aujeszky (MA)

La France continentale est indemne de maladie d'Aujeszky (MA) depuis 2008. Les prélèvements proviennent :

- de plans de surveillance sérologique mis en place par la DGAI
- de suspicions cliniques ou lésionnelles
- contrôles réguliers dans les élevages de sélection et multiplication et les élevages plein-air.

Comme pour la PPC ou la PPA, les prélèvements sont traités par ELISA ou PCR en première intention par les laboratoires agréés puis transmis, pour les positifs et douteux, à l'UVIP qui met en œuvre les analyses de confirmation, à savoir d'autres analyses ELISA pour la sérologie et l'isolement viral pour la virologie. Les suspicions cliniques de la maladie d'Aujeszky peuvent également concerner le chien, le chat, la vache, les primates ou tout autre mammifère à l'exclusion des humains. L'analyse mise en œuvre est la PCR temps réel, confirmée par l'isolement viral. Lors d'une suspicion clinique sur des espèces autres que le porc, le diagnostic de la rage est réalisé au préalable.

Maladie	Intitulé de la méthode	Références internes LNR
MA	Recherche d'anticorps par la technique de neutralisation virale	DÉCISION DE LA COMMISSION <u>2008/185/CE</u> du 21 février 2008 établissant des garanties supplémentaires concernant la maladie d'Aujeszky pour les porcs destinés aux échanges intracommunautaires et fixant les critères relatifs aux renseignements à fournir sur cette maladie NOTE DE SERVICE DGAL/SDSPA/N2013-8011 Date: 15 janvier 2013
	Recherche d'anticorps par la technique ELISA (anticorps totaux)	
	Recherche d'anticorps par la technique ELISA (anticorps gE)	
	Isolement sur culture cellulaire et identification par séroneutralisation	
	Détection du génome viral par PCR temps réel	

8 octobre 2018